



Formation en lien avec la santé et la sécurité au travail

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

Pour tout contact : le secrétariat
g.vultaggio@isaac-etoile.fr



PUBLICS



PRÉREQUIS

- Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) dont le certificat est encore valide
- Être titulaire du certificat SST en cours de validité.



OBJECTIFS

- Réactualiser les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en tant que SST.
- S'adapter aux évolutions des techniques et des procédures de secourisme.
- Maintenir un niveau de compétence élevé pour assurer la sécurité au travail.



CONTENU DE FORMATION

• **Module 1 : Révision des fondamentaux : 1 heure**

- Rappel des principes de base du secourisme en entreprise.
- Révision des gestes de premiers secours essentiels.

• **Module 2 : Actualisation des compétences : 2 heures**

- Mise à jour des techniques de réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE).
- Nouvelles procédures et recommandations en matière de secourisme.

• **Module 3 : Simulations pratiques : 2 heures**

- Mises en situation pour pratiquer les gestes de secours.
- Simulations d'accidents pour évaluer la réactivité et l'efficacité des interventions.

• **Module 4 : Évaluation des compétences : 1 heure**

- Tests pratiques pour valider les compétences acquises.
- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

• **Module 5 : Synthèse et questions : 1 heure**

- Récapitulatif des points clés abordés durant la formation.
- Session de questions-réponses pour clarifier les doutes et les interrogations



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salles de formation équipées de matériel pédagogique (mannequins, défibrillateurs, trousse de secours).
- Supports de cours imprimés et numériques.
- Accès à une plateforme en ligne pour la révision des connaissances.



ÉVALUATION ET VALIDATION

- Participation active à l'ensemble des modules
- Validation des compétences via des mises en situation réelles
- Délivrance du certificat SST valable 24 mois



DOCUMENTS REMIS À LA FIN DU STAGE

- Livret du Sauveteur Secouriste du Travail (actualisé).
- Fiches récapitulatives des gestes de premiers secours.
- Attestation de fin de formation.



DÉLAIS D'ACCÈS

- Admission définitive à la signature de la convention de formation par l'entreprise
- A réception de la convocation par le stagiaire



ACCESSIBILITÉ

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.

